

## AS Golf de SAINTONGE

### Coupe L'ANGELYS - CAMUS

#### Un point sur les Règles de Golf suite à la disqualification de l'Équipe ESTRADE-JOLY

Lors de la remise des prix le président Laurent BRUNETEAU appelle l'équipe gagnante en Brut Damien ESTRADE/David JOLY et ajoute ses félicitations pour l'EAGLE qui a été signé au trou n°12 par David JOLY.

Les 2 joueurs s'étonnent car aucun d'eux n'a réussi cette performance.

Après vérification, il ne s'agit pas d'une erreur de saisie imputable au Comité de l'épreuve, car c'est bien un score de 2 qui est inscrit sur la carte de score au trou n°12 sur la ligne « David JOLY ».

L'application des règles de golf s'impose alors. Que disent-elles ?

- 1) La situation : après la clôture de la compétition et au cours de la proclamation des résultats, il apparaît qu'un joueur (*en l'occurrence un « camp »*), dans la compétition citée, en stroke-play à quatre balles, a remis et signé une carte sur laquelle figure un score incorrect sur le trou n°12.
- 2) Que disent les règles de golf ?

#### **Règle 6-6 d : score incorrect sur un trou**

Le compétiteur est responsable de l'exactitude du score consigné pour chaque trou sur sa carte de score. ***S'il rend, pour n'importe quel trou, un score inférieur à celui réellement réalisé, il est disqualifié.*** S'il rend, pour n'importe quel trou, un score supérieur à celui réellement réalisé, le score ainsi rendu est maintenu.

Ensuite s'agissant d'un quatre balles, les deux joueurs font partie du même camp.

#### **Règle 31-7. Pénalités de disqualification**

##### a. Infraction commise par l'un des partenaires

**Un camp est disqualifié pour la compétition si l'un ou l'autre des partenaires encourt une pénalité de disqualification** pour une infraction à l'une quelconque des

Règles suivantes :

- Règle 1-3 : Entente pour déroger aux Règles
- Règle 3-4 : Refus de se conformer à une Règle
- Règle 4 : Les clubs
- Règle 5-1 ou 5-2 : La balle
- Règle 6-2b : Handicap
- Règle 6-4 : Cadet
- Règle 6-6 b : Signer et rendre la carte de score
- **Règle 6-6d : Score incorrect sur un trou**
- Règle 6-7 : Retarder indûment le jeu ; Jeu lent
- Règle 7-1 : Entraînement avant ou entre les tours
- Règle 10-2 : Camps s'entendant pour jouer hors tour
- Règle 11-1 : Surélever la balle • Règle 14-3 : Dispositifs artificiels, équipement inhabituel et utilisation anormale d'équipement
- Règle 22-1 : Balle aidant le jeu • Règle 31-3 : Scores bruts devant être pris en compte non identifiables individuellement
- Règle 33-7 : Pénalité

## Règle 34-1. Réclamations et pénalités

### b. stroke Play

« **Exceptions** : Une pénalité de disqualification doit être imposée après la clôture de la compétition si un *compétiteur* :

- (iii) a rendu un score sur n'importe quel trou inférieur à celui effectivement réalisé (Règle 6-6d) pour toute raison autre que l'omission d'inclure une pénalité qu'il ignorait, avant la clôture de la compétition, avoir encourue. »

En conclusion, la décision prise (disqualification) par le Comité de l'épreuve Coupe CAMUS-L'ANGELYS est totalement conforme à la forme et à l'esprit des règles de golf. Aucun doute ne doit subsister là-dessus.

Même si cela semble un peu sévère pour les joueurs concernés, il convient de souligner la sportivité de Damien ESTRADE et de David JOLY qui ont spontanément signalé l'erreur lorsqu'elle a été découverte et accepté la sanction sportive.

Merci et Bravo à ces deux sympathiques joueurs dont la probité est à souligner, et nous nous surprenons à espérer qu'ils fassent de très nombreux émules.

Je profiterai de cette information pour une autre mise au point, publiée par le Comité des règles de la FFGolf le 4 Mai 2017.

### « Modernisation des Règles de golf »

Suite à de fausses rumeurs, une petite mise au point..

Si Le R&A et l'USGA ont annoncé le 1er mars une modernisation des Règles de Golf au 1er janvier 2019, jusqu'à cette date, **pour toute compétition officielle fédérale ffgolf ou pour toute autre compétition comptant pour la gestion de l'index, ce sont les Règles actuelles parues le 1er janvier 2016 qui continuent à s'appliquer.** »

Donc :

**1er conseil** : méfiez -vous des règles « de comptoir » propagées à l'envi par des JEA (Juristes-Etalons-Autoproclamés). N'entrez pas dans leur jeu : « *seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse* ».

Privilégiez plutôt :

**2ème conseil** : en compétition (sauf en match-play) quand vous avez un doute sur une procédure, appliquez **la règle 3-3** qui permet à un joueur de jouer 2 balles. Pour en savoir plus : reportez-vous au livret des règles.

*Bien sportivement et bien cordialement*

Daniel DESMAREST

Arbitre de Ligue Nouvelle Aquitaine

le 05/06/2017